

Service Régional de l'Alimentation

**FORMULAIRE D'ENGAGEMENT DANS LA CHARTE DE BONNES PRATIQUES
DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LA COCHENILLE TORTUE DU PIN
(*Toumeyella parvicornis*)
Jardins Espaces Verts et Infrastructure (JEVI)**

Document à retourner :

- soit par courrier : **Service Régional de l'Alimentation** – 132 Boulevard de Paris - CS 70059 – 13331 Marseille Cedex 03
- soit par courriel : sral-13.draaf-paca@agriculture.gouv.fr

Je soussigné(e)

responsable de l'entreprise :

située :

enregistrée sous le SIRET :

→ m'engage à respecter les bonnes pratiques dans le cadre de la lutte contre la cochenille tortue du pin conformément à l'arrêté du 11 mars 2022 relatif aux mesures visant à éviter l'introduction et la propagation de *Toumeyella parvicornis*.

→ J'accepte d'être inscrit sur la liste de diffusion des entreprises intervenant dans cette lutte, disponible sur le site de la DRAAF-PACA.

1 - Je souhaite être inscrit en tant que élagueur

Je dispose d'un broyeur OUI NON Je laisse le broyat sur site OUI NON

J'évacue les déchets de taille vers :

Pour garantir l'absence de dissémination de l'organisme lors de l'évacuation des déchets de taille, j'utilise :

Je sous-traite l'application de produits phytopharmaceutiques à l'entreprise suivante agréée sous le numéro :

2 - Je souhaite être inscrit en tant que applicateur de produits phytopharmaceutiques

Numéro d'agrément pour l'application des produits phytopharmaceutiques :

J'utilise les spécialités suivantes :

3 - Je souhaite être inscrit en tant que utilisateur d'auxiliaires

J'utilise les auxiliaires suivants :

4- J'atteste sur l'honneur m'être formé à la biologie de cet insecte pour intervenir au meilleur moment.

Les coordonnées pour joindre mon entreprise sont :

Téléphone :

Mail :

Date et signature :